



Problème et Résolution Post prudhommes

Par lamy6037

Bonsoir,

Je suis nouveau ici,

Je me permets de vous envoyer ce message en espérant un peu d'aide

Voilà :

Suite à des non paiements de salaires de mon ex-employeur, j'ai fait appel à une avocate pour nous défendre aux Prudhommes afin de récupérer mes salaires non payés

Cela fait 2 ans 1/2 que ça dure, et enfin en mars 2015, nous avons eu la bonne nouvelle par courrier, j'ai gagné !!

Mais voilà, connaissez vous les délais de paiement ?

De plus, mon avocate m'a déjà demandé de lui régler à 2 reprises des honoraires, et voilà qu'il y a 1 mois, nous avons eu la bonne surprise par courrier, de lui devoir encore la somme de 1800 ? (après avoir gagné bien sur)

Je précise qu'aucune convention n'a été signée entre elle et moi, et qu'elle m'a prévenu au 2ème règlement, qu'il n'y aurais plus rien à payer !!

Trouvez vous cela normal ? Quels sont mes recours ?

De plus, elle me demande mes 10 derniers bulletins de salaires et numéro SS ? A quoi cela peut il servir ?

Nous avons RDV avec elle ce jeudi, je suis un peu en panique

Je vous remercie par avance,

Lamy6037